

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE
DE L'UFR SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
LE 31 MAI 2021**

Enseignants :

Présents : Sophie Baby (17h30-18h30), Martine Clouzot, Hervé Duchêne, David El Kenz, Arnaud Fossier, Stéphane Gacon, François Jarrige (procuration d'Hervé Mazurel), Perrine Kossmann, Bruno Lemesle, Sabine Lefebvre, Hervé Mouillebouche, Philippe Poirrier, Alain Rauwel, Lucie Roudergues, Odile Roynette (procuration de Jean Vigreux), Philippe Salvadori, Christian Stein, Laurent-Henri Vignaud.

Absents : Sophie Baby (à partir de 18h30), Hervé Mazurel (procuration à François Jarrige), Jean Vigreux (procuration à Odile Roynette).

Étudiants invités : Quentin Clavaud (17h30-18h37), Lara Thom (17h30-18h53).

Secrétaires de séance : Arnaud Fossier de 17h30 à 19h09, Sabine Lefebvre de 19h09 à 19h50.

La séance est ouverte à 17h30.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du département d'histoire du 3 février 2021

Le procès-verbal de l'assemblée du département d'histoire du 3 février 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan du deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021

Alain Rauwel annonce qu'en L1, environ 80 étudiants seront admis.

Christian Stein précise qu'en L2, 47 étudiants sont admis, 35 défaillants, 15 ajournés. Environ 60 étudiants devraient passer en L3, ce qui correspond à des effectifs proches de ceux de 2020-2021.

Hervé Mouillebouche annonce qu'en L3, sur 59 étudiants inscrits, 45 sont reçus, 3,5 ajournés, 1 défaillant.

Stéphane Gacon indique qu'en L3 AMC, la promotion de cette année a été bonne, mais termine fatiguée. Les étudiants se trouvent face à un problème de débouchés, lié à l'orientation de cette licence vers les médias et les sciences politiques. Ce problème pourrait être résolu par la création d'un Master local dans la continuité de la L3 AMC, pour lequel il existe une demande importante.

Les responsables du Master signalent que deux étudiants ont abandonné pour des raisons personnelles, sans lien avec la pandémie. Martine Clouzot trouve les travaux de bonne qualité, pour autant que l'on puisse en juger à ce stade de l'année, puisque les soutenances n'ont pas encore eu lieu. Philippe Poirrier note cependant des niveaux très hétérogènes à l'entrée du M1. Les étudiants ont néanmoins tenu bon, malgré la conjoncture difficile de cette année.

3. Organisation de la rentrée et du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022

La direction du département fait savoir que la rentrée et le premier semestre de l'année universitaire 2021-2022 sont prévus en présentiel. Elle souhaite faire un tour de table pour recueillir les avis des collègues sur la nécessité ou non de composer des emplois du temps qui permettent de basculer en mode hybride ou distanciel.

Sabine Lefebvre est de l'avis qu'il faut y réfléchir pour les L1 et les L2, mais qu'il faut absolument conserver une année en présentiel pour les L3, qui ont déjà subi l'enseignement en distanciel pendant presque toute la durée de leurs deux premières années de licence.

David El Kenz souligne que malgré tout les résultats sont bons et invite à méditer sur la qualité supérieure de l'enseignement à distance.

Philippe Salvadori rappelle que les conditions d'un éventuel plan B dépendront des mesures sanitaires prises par le gouvernement, sur lesquelles nous n'avons aucune prise et que de toute façon les conditions matérielles fournies par l'Université de Bourgogne ne permettraient pas de basculer intégralement en mode hybride.

François Jarrige préfère être optimiste, il préconise de préparer un premier semestre en présentiel et de refuser le mode hybride.

Laurent-Henri Vignaud signale que dans les milieux médicaux prévaut l'idée que l'épidémie de Covid 19 est terminée.

Lara Thom objecte qu'après l'été 2020, tout le monde avait cru à une reprise normale mais que l'épidémie est repartie.

Laurent-Henri Vignaud souligne que la différence réside dans le fait qu'il existe maintenant des vaccins.

Philippe Salvadori suggère de ne pas perdre de temps à travailler à un plan B, car aucune directive en ce sens n'a été donnée par le Ministère, qui prévoit une rentrée en présentiel, et qui n'a pas l'intention de donner davantage de consignes en ce sens.

4. Organisation des cours de préparation aux concours de recrutement des enseignants du second degré

Christian Stein se livre à un rappel des faits : il existe désormais un décrochage entre les questions au programme du CAPES d'histoire-géographie et celles au programme de l'agrégation d'histoire, situation qui s'est déjà produite il y a quelques années.

Pour pouvoir préparer les étudiants aux deux concours, il faut donc trouver des heures supplémentaires par rapport à l'organisation actuelle qui permet la préparation de questions toutes communes.

Selon CS, il est possible de trouver ces heures en s'associant avec les historiens de l'Université de Besançon-Franche-Comté et en mutualisant des cours qui existent en Master Histoire Recherche, par exemple des conférences de Master ou des heures consacrées aux UE4 et UE10 Histoire et méthodes des sciences humaines.

Sabine Lefebvre est de l'avis qu'il faut maintenir la préparation à l'agrégation d'histoire, car l'Université de Bourgogne a de bons résultats.

Philippe Salvadori s'avoue atterré par la guerre entre les jurys, et terrifié par le choix de la future question de médiévale et moderne, qui n'est rien d'autre qu'un alignement ringard sur les questions du secondaire. Pour lui, le rendement est de toute façon trop faible pour que cela vaille le coup de maintenir la préparation à l'agrégation à l'Université de Bourgogne.

Hervé Duchêne partage ce pessimisme : l'écart se creuse ainsi entre les universités parisiennes et les universités de province. Il souligne que les enseignements d'histoire et méthodes des sciences humaines ont leur utilité et ne peuvent être annexés à des objectifs de concours. Il estime lui aussi que l'ambition intellectuelle révélée par les intitulés des questions aux concours, en histoire ancienne au moins, est très basse.

Arnaud Fossier pense que nous sommes dans une impasse, pris entre la peur d'être réduits à un « collège universitaire » et la volonté de ne pas annexer le Master Histoire Recherche à la préparation aux concours. Celle-ci en outre ne peut dépendre des envies individuelles d'enseigner telle ou telle question et doit trouver une réponse structurelle.

Les responsables de Master sont consultés sur ces questions.

Bruno Lemesle affirme que le Master Histoire Recherche a sa raison d'être et qu'il ne peut être annexé à la préparation à l'agrégation.

Martine Clouzot pense également que le Master Histoire Recherche doit rester indépendant, mais que chaque enseignant est libre d'y enseigner ce qu'il veut.

Bruno Lemesle expose plus en détail ses arguments : les étudiants bourguignons n'ont pas les moyens d'aller suivre une préparation à l'agrégation loin de Dijon. Mais le problème de l'alignement des questions est de taille. Il s'avoue très partagé, mais pas très favorable à la mutualisation d'heures de séminaire du Master Histoire Recherche pour assurer la préparation à l'agrégation, si ce n'est peut-être les heures réservées aux UE 4 et 10 de M2 Histoire et méthodes des SHS, à la discrétion des collègues qui interviennent dans ces UE. Il ajoute que toutefois son avis peut évoluer.

Christian Stein précise que les décisions doivent être prises rapidement pour s'organiser avec l'Université de Besançon-Franche-Comté et pouvoir annoncer aux étudiants si la préparation à l'agrégation d'histoire sera assurée, de préférence d'ici la fin de la semaine.

Philippe Salvadori ne pense pas que la disjonction des deux concours soit conjoncturelle, mais au contraire qu'elle est structurelle et appelée à durer. Il ajoute que si un collègue veut présenter un livre en lien avec les questions de concours dans le cadre du Master Histoire Recherche, c'est possible, mais qu'il lui semble difficile de construire des mutualisations structurelles. Il est d'avis qu'il faut maintenir la qualité des Masters Histoire et que ceux-ci doivent être originaux.

Christian Stein se montre plus optimiste et pense qu'il faut attendre de savoir ce que fera le nouveau président du jury de l'agrégation d'histoire qui entrera en fonction courant 2021.

Philippe Salvadori rappelle qu'il y a déjà eu une disjonction entre les questions au programme du CAPES d'histoire-géographie et celles au programme de l'agrégation d'histoire pendant 3 ans.

Christian Stein signale que de nombreuses discussions prouvent que l'on ne sait pas ce qui se passera par la suite. Il se dit ni optimiste, ni pessimiste. Il rappelle que l'urgence est de donner des informations aux étudiants sur la préparation aux concours de l'enseignement secondaire.

Laurent-Henri Vignaud résume la discussion : il n'y a pas de grand enthousiasme des collègues pour monter une préparation à l'agrégation d'histoire-géographie en mutualisant des cours, mais pas de refus net non plus.

Christian Stein ajoute qu'il faut aussi attendre de savoir ce que vont faire les collègues de l'Université de Besançon-Franche-Comté, car leur participation ou non aura un impact sur les services.

Philippe Salvadori demande combien d'heures manquent pour assurer la préparation à l'agrégation d'histoire dans ces conditions.

Christian Stein compte 25 heures cours magistral par question, ce qui correspond à un total de 80 heures pour l'ensemble des questions, dont 30 sont déjà prévues dans le volume horaire dévolu au Master MEEF à l'Université de Bourgogne et 30 déjà prévues dans le volume horaire dévolu au Master MEEF à l'Université de Besançon-Franche-Comté. Il manquerait donc 20 heures. Les TD et les entraînements sont déjà prévus.

Philippe Salvadori demande à Christian Stein de préciser combien d'heures chaque sous-section doit fournir.

Christian Stein esquisse de rapides calculs et François Jarrige montre que cela fait peu d'heures par période à prélever sur les volumes horaires dévolus au Master Histoire Recherche.

Bruno Lemesle demande si les heures de TD sont bien acquises. Christian Stein répond que oui.

5. Point financier

La direction du département signale que personne ne gère le budget, car Thierry Fallet, en quittant le secrétariat pédagogique de la licence d'histoire, avait accepté de s'en occuper encore quelques mois jusqu'en janvier 2021, mais que Madame Graptin, qui lui a succédé au secrétariat pédagogique, n'a pas repris sa suite sur ce point. La situation devrait être réglée rapidement néanmoins.

La direction précise qu'il n'est pas certain que Madame Graptin assurera encore le secrétariat pédagogique de la licence d'histoire l'année prochaine.

Philippe Salvadori annonce qu'elle devrait rester au même poste.

François Jarrige donne des précisions sur les collègues sur lesquels la sous-section d'histoire contemporaine peut compter : Hervé Mazurel est susceptible de partir, car il a candidaté sur des postes de PU et tous les recrutements ne sont pas encore achevés ; Jean Vigreux a obtenu un allocataire moniteur ; lui-même achève sa délégation IUF Junior et reprend à temps complet à la rentrée.

David El Kenz pose une question concernant les services, pour savoir comment sont réparties entre les enseignants du département les heures des cours d'épistémologie en L2 et en L3. Il précise qu'il souhaiterait assumer au moins 6 heures.

Laurent-Henri Vignaud répond que pour ces cours communs, ce sont ceux qui souhaitent s'investir qui assurent les heures.

David El Kenz réclame une répartition sur une base claire.

Perrine Kossmann propose que pour ces cours les responsables d'année lancent un appel à candidature.

6. Questions diverses

Tutorat de rentrée et tutorat d'accompagnement

David El Kenz intervient pour regretter que dans des échanges par courriel autour du tutorat de rentrée et du tutorat d'accompagnement, des étudiants aient été nommés. Il en profite pour ajouter qu'il faudrait revoir les attributions de responsabilités d'année et qu'il demande que les collègues médiévistes puissent disposer d'un deuxième bureau, afin que médiévistes et modernistes occupent des bureaux séparés.

Laurent-Henri Vignaud informe l'assemblée avec regret qu'en ce qui concerne le tutorat de rentrée, il a malencontreusement omis de classer l'excellent dossier de Maxime Guillaumin. Il ajoute qu'en compensation il donnera à ce dernier la priorité pour le monitorat de bibliothèque, ainsi que le tutorat d'accompagnement. Il présente ses excuses aux collègues du département.

Il rappelle les critères d'évaluation des dossiers et annonce le classement qu'il a établi pour le tutorat de rentrée. Les trois candidats retenus sont Cassandra Martin, Lionel Hodapp et Noémi Briot.

David El Kenz demande qu'une assemblée restreinte des enseignants du département ait lieu prochainement.

La séance est levée à 19h50.